

CC Arnon Boischaut Cher (Siren: 200027076)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique Communauté de communes (CC)	
Commune siège	Châteauneuf-sur-Cher
Arrondissement	Saint-Amand-Montrond
Département	Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2010
Date d'effet	01/01/2011

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun	
Nom du président	M. Dominique BURLAUD	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège		
Numéro et libellé dans la voie	2 Rue Brune	
Distribution spéciale		
Code postal - Ville	18190 chateauneuf-sur-Cher	
Téléphone	02 48 60 42 74	
Fax		
Courriel	comcom.abc@orange.fr	
Site internet		

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes		
Bonification de la DGF	non		
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non		
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non		
Autre taxe	non		
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non		
Autre redevance	non		

Mise à jour le 01/01/2024

Population

Population totale regroupée	8 095	
Densité moyenne	21,30	

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
18	Chambon (211800461)	161
18	Châteauneuf-sur-Cher (211800586)	1 408
18	Chavannes (211800636)	157
18	Corquoy (200082998)	205
18	Crézançay-sur-Cher (211800784)	64
18	La Celle-Condé (211800438)	193
18	Lapan (211801220)	223
18	Levet (211801261)	1 416
18	Lignières (211801279)	1 365
18	Montlouis (211801527)	111
18	Saint-Baudel (211801998)	255
18	Saint-Loup-des-Chaumes (211802210)	298
18	Saint-Symphorien (211802368)	135
18	Serruelles (211802509)	69
18	Uzay-le-Venon (211802681)	416
18	Vallenay (211802707)	723
18	Venesmes (211802731)	816
18	Villecelin (211802830)	80

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Autres énergies

Exploitation des énergies renouvelables sur les installations propriétés de la communauté de communes.

Environnement et cadre de vie

- Assainissement collectif

assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8;

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- *collecte et traitement des déchets ménagers adhésion au SMIRTOM Saint-Amandois abandon du régime dérogatoire (delib 5 juillet 2017)
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
- * soutien et accompagnement au développement des énergies renouvelables sur le territoire intercommunal : aide aux communes.

 * exploitation des énergies renouvelables sur les installations propriétés de la communauté de communes.

Sanitaires et social

- Action sociale
- * Aménagement, construction et gestion des structures d'accueil de la CC : accueil périscolaire, centre de loisirs et crèches.
- * Dans le cadre de la mise à disposition de bâtiments par les communes nécessaire à l'exercice des activités liées à la compétence, les modalités sont fixées par convention. *Participation au financement et à l'organisation de la formation pour l'obtention du BAFA des personnes âgées de plus de 17 ans du territoire intercommunal.
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- * Aménagement, construction et gestion des structures d'accueil de la CC : accueil périscolaire, centre de loisirs et crèches.
- * Dans le cadre de la mise à disposition de bâtiments par les communes nécessaire à l'exercice des activités liées à la compétence, les modalités sont fixées par convention.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, toétristiqué opertuaire destraé topes d'activité politique geoade to propriété de des conditions de la commerciale de des des conditions de la commerciale de des des conditions de la commerciale de la co
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
 *construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
 Sont seuls déclarés d'intérêt
 communautaire: salle polyvalente ou multimédia à vocation intercommunale d'une capacité d'accueil supérieure à 400 personnes *construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- *Mise en place de structures pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (accueil périscolaire, centre de loisirs, crèche...) * Organisation des activités périscolaires et des accueils collectifs de mineurs, à l'exclusion des Nouvelles activités périscolaires (NAP).
- Activités culturelles ou socioculturelles
- * Actions et mises en ?uvre d'actions culturelles reconnues d'intérêt communautaire. * Soutien et développement du projet artistique et culturel porté par l'association Les Bains Douches via une convention d'objectifs Scène de musiques actuelles.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) schema de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur (en application de la loi ALUR)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration d'un plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- *entretien des sentiers de randonnées y compris la signalétique *création et /ou gestion de structures d'accueil, de loisirs et d'hébergement sauf hotels et terrains de camping existants ou futurs : gestion du gîte Colbert ABC.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au 1 de l?article L.1425-1 du CGCT.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- * création de structures d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
18	SMIRTOM du Saint Amandois (251801817)	SM fermé	55 366
18	SM eau et assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher, Lapan (200091270)	SM fermé	13 102
18	Syndicat pour l'aménagement des bassins de l'Auron, de l'Airain et de leurs affluents (SIAB3A) (200078707)	SM fermé	95 092
18	SM développement du pays Berry / Saint-Amandois (251802161)	SM ouvert	45 699
18	Berry Numérique (200041481)	SM ouvert	303 849
18	SIRAH sur l'Arnon (200078574)	SM fermé	14 106

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)